

# AVIS PUBLIC


**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

Lors de la séance ordinaire du 13 octobre 2020 tenue à salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges à Saint-Polycarpe, le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe a adopté le *Règlement 146-2016-01 modifiant le règlement 146-2016 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Saint-Polycarpe*.

Le règlement est disponible et peut être consulté au bureau de l'hôtel de ville durant les heures normales d'ouverture.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 21 octobre 2020.



---


Éric Lachapelle  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-joint, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 21 octobre 2020 entre 16 et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 octobre 2020.



---

Éric Lachapelle  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier